

Une connaissance des enjeux pour une meilleure prise en compte de la biodiversité



Une reconstitution d'écosystèmes qui favorise la biodiversité



Des suivis scientifiques pour une amélioration des connaissances et des pratiques



Une promotion pédagogique de la hiodiversité



Les carrières s'intègrent dans la Trame Verte et Bleue!

CARRIERE DU ROCHER DE L'AIGLE (EVENOS - 83)



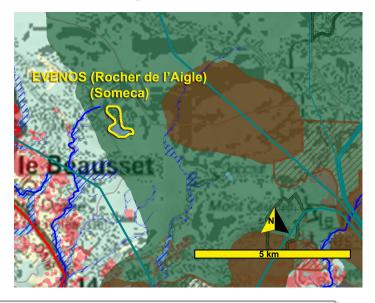
RECONSTITUTION DE MARES SUR SUBSTRAT BASALTIQUE AVEC ENSEMENCEMENT DE PLANTES PROTEGEES



Six mares temporaires expérimentales ont été créées par la Someca sur une partie de la carrière non concernée par l'exploitation. La Salicaire à feuille de thym (espèce protégée) y a été ensemencée en accord avec le conservoitoire Botanique afin d'assurer la conservation, le renforcement in situ de la population et ainsi étudier son pouvoir de colonisation.

INSERTION DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE

Le contexte biogéographique du site est mésoméditerrannéen. Couverts d'une végétation riche. écosystèmes forestiers environnants sont représentatifs du massif de Siou-Blanc à la jonction entre basse Provence occidentale calcaire (collines toulonnaises et marseillaises) et la basse Provence orientale siliceuse (Maures et Estérel). La zone d'extraction est située sur un plateau basaltique, ce qui lui confère un très particulier paysage « Irlandais ») avec d'espèces végétales très spécifiques.



d'e

TRAME VERTE

Sous-trame milieux ouverts et xériques

Réservoir



Sous-trame milieux semi-ouverts

Réservoir



Sous-trame milieux forestiers

Réservoir

Corridor

TRAME BLEUE

Sous-trame « zones humides »

Réservoir

Sous-trame « eaux courantes »

Réservoir

Espace de fonctionnalité cours d'eau

AUTRES RESERVOIRS

Réservoir issus de zonages (cœurs de parcs,)

LES ENJEUX

La particularité basaltique de la zone confère la présence d'espèces remarquables sur le site : un lichen calcifuge (Disploschistes bisporus) se développe sur les barres rocheuses naturelles. Seulement trois stations en France sont connues. Le Rocher de l'Aigle abrite aussi une mousse rarissime (Ptychomitrium nigrescens) dont il serait la seule station en France.

De nombreuses mares temporaires s'ajoutent à ce caractère remarquable. On y trouve la Salicaire à feuille de thym et le Péplis dressé, deux plantes à enjeu local de conservation fort. Ces mares abritent également deux crustacés atypiques (Branchipus schaefferi et Chirocephalus diaphanus) qui jusque-là n'avaient pas été détectés dans le Var.

Les mares temporaires constituent l'habitat le plus remarquable de la zone. En zone méditerranéenne, l'enjeu est fort car ses milieux sont un atout pour la biodiversité, d'autant plus avec ce substrat particulier.

Ainsi la Someca a entrepris une exploitation raisonnée en cohabitation avec les enjeux naturellement présents. Elle est accompagnée de suivis écologiques spécifiques et d'un partenariat avec l'IMBE (Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie), qui a fait l'objet d'une thèse de Master 2 sur la recolonisation des espèces des mares temporaires (avec/sans ensemencement).



LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

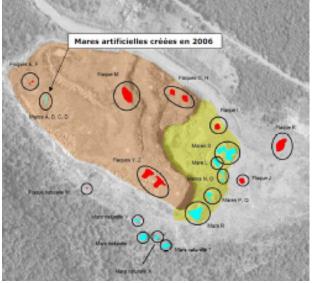
- Suivi écologique de l'ensemble des compartiments biologiques du site depuis 2006, réalisé par Ecomed.
- Un plan de sauvetage des populations de Salicaire à feuilles de thym, récupération de graines, mise en conservation par le Conservatoire Botanique National Méditerannéen de Porquerolles (CBNMP).
- Elaboration d'un dossier d'Arrété Préfectoral de Biotope.
- Création de 6 mares temporaires avec suivis scientifiques.
- Partenariat avec l'IMBE, Université Aix Marseille, pour la réalisation d'une thèse sur les milieux humides.
- Réaménagement avec restauration des habitats existants.
- Acquisition en interne de la compétence par le recrutement d'une Ecologue.



REPERES

- Type de carrière : roche massive (basalte)
- En activité depuis 1980
- Exploitant : SOMECA
- Production autorisée : 400 000 tonnes / an
- Surface autorisée : 12 ha





Echantillon d'espèces observées





